



**COMPTE RENDU DE REUNION DU COMITE DE DIRECTION
LE LUNDI 4 JUIN 2007 A 18H AU CLUB**

Présents : D. ARZOINE, R. BOTTACHIARI, A. CHARLES, A. DELEMOTTE, JP GOUIRAND, P. MALAUSSE, G. MATHIEU, S. MACCIO, G. MEDINA, R. MICELI, M. QUINTANILLA, A. RAVAUD, P. REGNIER, A. ROBERT.

Excusés : J. DELALANDE, C. DELEMOTTE, A. LEDROUMAGUET, A. CAZAUX.

La séance est ouverte à 18h30

Président de séance : P. MALAUSSE

Secrétaire : JP GOUIRAND

Ordre du jour :

- 1/ Tournoi Homologué
- 2/ Remplacement de Samia
- 3/ 30^{ème} anniversaire du Club
- 4/ Questions diverses

1/ Tournoi Homologué

▪ Présentation du projet d'affiche préparé par P. REGNIER

Guy MEDINA fait la remarque qu'il faut préciser le montant des prix en lots et en espèces et de noter les derniers sponsors. Il rajoute de mettre une date limite pour l'inscription des NC et 4^{ème} séries. Affiche acceptée sous réserve de modifications proposées.

▪ Promotion, inscription

David ARZOINE annonce que la promotion du tournoi est déjà sur le site internet.

Gilbert MATHIEU propose de renvoyer une affiche à tous les teams présents l'an dernier, de faire le point des Clubs ayant participé l'année dernière pour n'oublier personne. Il demande que chaque responsable distribue les affiches chez les commerçants de son quartier.

David ARZOINE estime que l'on aura besoin de 50 affiches au format A3 et d'autant en A4.

▪ Composition du Comité de Tournoi et Permanence de la table

Guy Medina le Juge Arbitre demande que ses adjoints à la table soient peu nombreux (2 le matin et 2 le soir) et que l'on utilise la check list qu'il fournira.

Chaque jour Samia s'occupera du bar, de l'intendance et de la propreté du Club. Il faudra redéfinir ses heures de présence et la charge qu'elle doit assumer.

Comité de Tournoi :

Président : R. BOTTACHIARI

Membres :

A. CHARLES, R. BOTTACHIARI, JP GOUIRAND, P. REGNIER, M. QUINTANILLA, A. RAVAUD, P. MALAUSSE, G. MATHIEU, A. ROBERT.

Tableau de permanence Table

R. BOTTACHIARI précise que ce tableau sous entend que les personnes volontaires viendront aux heures de permanence prévues impérativement.

Tableau des permanences

(Voir annexe jointe)

▪ Clôture

La remise des prix aura lieu le dimanche 29 juillet 2007 à 17h.

Pour les derniers matchs prévoir des arbitres de chaises. Sur la demande des joueurs, des arbitres de chaises pourront être mis au cas par cas.

La demande de dérogation pour la buvette devra être faite à la mairie.

▪ Commande de T-shirts

Il est suggéré qu'environ 350 T-shirts pourraient être commandés. Une aide de 1€ par T-shirt serait offerte par Damien LANZA. Le logo du 30^{ème} anniversaire sera mis sur ces T-shirts qui reviendront à 1000€ et seront offerts aux participants du Tournoi.

P. REGNIER demande s'il ne faudrait pas plutôt dépenser ces 1000€ pour organiser une fête d'anniversaire avec seulement les adhérents du Club... ?

P. MALAUSSE rajoute qu'on pourrait, par la même occasion, offrir ces T-shirts aux adhérents du Club.

G. MATHIEU ajoute que l'année dernière nous avons eu le salaire de Samia à sortir et non cette année...cela pourra autoriser une amélioration du budget.

P. REGNIER dit que les joueurs recherchent souvent une bonne organisation et un bon accueil et que les T-shirts ne les intéressent pas vraiment.

R. BOTTACHIARI précise que les lots ont vraiment été appréciés lors du Tournoi jeune.

P. MALAUSSE rajoute qu'il ne faudra pas oublier de nommer les sponsors à la remise des récompenses.

En conclusion, le Comité de direction décide de fêter le 30^{ème} anniversaire du Club en septembre avec distribution des T-shirts décrits précédemment aux adhérents du Club.

Il est posé la question du défraiement du Juge arbitre. La somme de 700€ est proposée et acceptée à l'unanimité.

Le Comité de direction accepte également la vente des balles au tarif de 2€.

2/ Remplacement de Samia

L'engagement de Samia se termine à la fin du mois de Juillet.

Il faudra trouver une nouvelle personne qui travaillerait dans le cadre du CAE à mi temps (18h) sachant que celle-ci réponde bien aux critères imposés par ce contrat.

Cette personne ne devra pas avoir de diplôme et habiter dans un quartier défavorisé ; le Club percevra alors une aide de 90% pour un salaire sans charges ou de 70% sans les charges si elle ne réunit pas ces conditions.

Sinon il existe le contrat d'avenir, il est destiné aux chômeurs de longue durée ou aux RMIstes. La première année la personne aura un contrat d'accompagnement à l'emploi (CAE) et la seconde année elle percevra un salaire à 70% du Smic sans les charges.

A. DELEMOTTE demande de voir avec la Jeunesse et Sport les différentes possibilités d'aides au Club.

D. ARZOINE verra la semaine prochaine à l'ANPE la démarche exacte à suivre pour embaucher un nouvel employé. Il faudra par la suite recevoir les divers candidats et faire un choix.

3/ Le 30^{ème} anniversaire du Club

Voir conclusion du paragraphe « Commande de T-shirts ».

4/ Questions diverses

Guy MEDINA demande où en est la réparation du court 2.

On lui répond que la matière première est commandée et que ce sera fait par la mairie dès réception des produits.

Le problème du pare vent et posé : on ne voit plus le court 2 à partir du Club et il n'est pas bien placé.

Ensembles, Guy Médina, A. Delemotte et P. Regnier, répondent que c'est le meilleur endroit trouvé après plusieurs essais et compte tenu de la longueur.

Un vote à main levée est cependant effectué pour sa mise en place entre le parking et le court 2 :

Contre 0 Abstentions : 3 Pour : 11 le pare vent sera donc déplacé.

La prochaine réunion se tiendra le lundi 2 juillet 2007 à 18h30 au Club.

L'ordre du jour sera le suivant :

- Finaliser l'organisation du Tournoi
- Organisation de l'Ecole de Tennis pour l'année prochaine

Le Président de séance sera Alain ROBERT.

La réunion se termine à 20h.

Le Secrétaire général
JP GOUIRAND

Le Président de séance
P. MALAUSSE